



Eidgenössischer  
**JODLER-VERBAND**  
www.ejv.ch

## Rapport annuel Communauté d'intérêts pour la culture populaire (CICP)

### Rapport annuel 2016

La Communauté d'intérêts pour la culture populaire Suisse et Principauté du Liechtenstein (CICP) est l'association faîtière de toutes les fédérations sectorielles et d'importance nationale actives dans le domaine de la culture populaire, qui entretiennent, soutiennent et développent la culture amateur multiple et le patrimoine culturel. Toutes les associations de culture amateur doivent défendre leurs intérêts face à l'Office fédéral de la culture (OFC), la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la politique et les médias via une organisation faîtière nationale forte. Cette représentation vise à faire mieux reconnaître les créations culturelles des associations suisses telles que l'AFY, leur permettant ainsi de bénéficier d'un encouragement financier plus important. La CICP, présidée par Albert Vitali, yodleur actif et conseiller national, réunit désormais 29 associations membres et organisations. La CICP représente les intérêts de quelque 400'000 actifs de la culture populaire.

### Activités de la CICP

Conformément à sa charte, la CICP a intensifié le travail de relations publiques et de réclame pour les affaires communes et individuelles des fédérations membres ainsi que les coopérations avec des institutions apparentées du niveau fédéral. La CICP s'est entretenue avec des responsables de la SRF. La CICP a soutenu des projets d'encouragement des jeunes et de la relève, a géré le Fonds pour la culture populaire sur mandat de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et a promu les échanges à travers la Suisse dans le domaine de la culture populaire. Ainsi, en octobre dernier, ce sont 15 fédérations membres de la CICP, avec près de 400 participants, qui se sont présentées à la Journée de la culture populaire, à l'OLMA. Les conseillers nationaux Albert Vitali (LU) et Peter Keller (NW) sont à la tête du groupe parlementaire pour la culture populaire et la musique populaire. La 30<sup>ème</sup> Fête fédérale des yodleurs, qui aura lieu à Brigue, figurera au centre de la prochaine rencontre parlementaire au Palais fédéral le 6 juin 2017.

### 70'500 francs du Fonds pour la culture populaire

Le Message culture 2016-2020 et le nouveau programme « Jeunesse et musique » ont apporté quelques changements aux possibilités de financement et à la manière dont les diverses institutions déposent des demandes. Lors de la manifestation d'automne organisée par la CICP et intitulée « Culture populaire : qui soutient mon projet ? », des responsables de l'OFC, de Pro Helvetia et de la CICP ont informé les participants à l'aide d'exemples tirés de la pratique.

Le Fonds pour la culture populaire, géré par la CICP, a été prolongé de quatre ans (2017-2020) par une convention de prestations conclue avec Pro Helvetia (2017-2020). En 2016, ce sont au total 11 projets qui ont été soutenus, ce qui représente un montant de 70'500 francs. Désormais, 100'000 francs sont disponibles chaque année pour encourager des projets. La CICP encourage le dépôt de toute demande susceptible d'être soutenue et rappelle les deux échéances fixées pour le dépôt de ces demandes : le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre. Les formulaires de requête sont faciles à remplir et sont disponibles sous : [www.volkskultur.ch](http://www.volkskultur.ch).

Gody Studer, membre du Comité directeur CICP (représentant AFY)